



## ELAEAGNUS ANGUSTIFOLIA

**Noms communs** : Olivier de Bohême, Arbre d'argent, Arbre de paradis

**Catégorie** : FLORE

**Famille** : *Elaeagnaceae*

**Milieu** : Habitats rivulaires, berges des cours d'eau

**Origine géographique** : Eurasie

**Nom anglais** : Russian olive

**Auteur** : Linné, 1753

**Introduction en France** : Métropole

### MODALITÉS DE GESTION

L'Olivier de Bohême fait l'objet d'interventions de gestion ponctuelles dans la région méditerranéenne. Des tentatives d'écorçage, de coupe de rejets et d'arrachage ont été entrepris ([Gestionnaires d'espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon, 2013](#)). Un moyen pour éviter la dissémination des graines par les oiseaux est de tailler les fleurs en fin de floraison et avant la fructification ([AlterIAS](#)).

### MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

L'Olivier de Bohême a été introduit pour l'ornement pour ses fleurs parfumées, ses fruits comestibles et son aspect argenté. Il est souvent planté dans les jardins, les haies et le long des autoroutes, comme coupe-vent ou fixateur de talus (Fried, 2012 ; [AlterIAS, 2013](#)). En France, l'espèce est implantée en région méditerranéenne et y mentionnée dès le 16<sup>ième</sup> siècle (SIFLore).

L'espèce est très compétitive et peut former des populations monospécifiques avec une grande densité de tiges. Le faible taux de mortalité de ses semis lui donne un pouvoir de dispersion important, qui peut porter préjudice à la flore indigène. Fixateur d'azote, il peut coloniser des zones pauvres (voire des substrats minéraux nus) et les enrichir en azote, ce qui influence la composition du couvert végétal ([Alter IAS, 2013](#)). *Elaeagnus angustifolia* a largement colonisé les habitats rivulaires en conditions semi arides en Amérique du Nord depuis son introduction en 1900 (CABI, 2015). Le développement de l'espèce en Camargue et autour des étangs languedociens participe à la fermeture de milieux naturels patrimoniaux comme les prés salés, les prairies humides et les dunes (Fried, 2012).

### Répartitions :

[En France](#)

[En Europe](#)

**Contributions** : Marianne Hédont et Maxime Guérin, Plante et Cité

**Date de rédaction** : 24/08/2016, version 2

## PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement. [Alter IAS](#)

[Tela botanicaINPN](#)

[DAISIE](#)

[GISD](#)

[CABI](#)

[Invasive species in Belgium](#)

[Gestionnaires d'espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon. 2013. Fiche action.](#)

[Arrachage de pieds d'Agave, Yucca et écorçage d'Olivier de bohème dans le cadre d'un chantier nature. 3 pp.](#)

[Muzika R. and Swearingen J. M., 1997 \*Elaeagnus angustifolia\* L.. National Park Service, Plant Conservation Alliance, Alien Plant Working Group.](#)

[Fried G. 2012. Guide des plantes invasives. Belin, Paris, 272 pp.](#)

Espèce non réglementée.

## CITATION

GT IBMA. 2016. *Elaeagnus angustifolia*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Onema.

